

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE FONDS RÉGIONAL D'EMBELLISSEMENT DE LA ROUTE 138 : UN BILAN POSITIF

Beaupré, 29 mars 2018 – Créé en 2014 à l'initiative de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré, le Fonds régional d'embellissement de la route 138 a soutenu la réalisation de plusieurs enseignes, aménagements paysagers et rénovations de bâtiments commerciaux de Boischatel à Saint-Tite-des-Caps.

Lors du lancement du Fonds, une somme de 60 000 \$ était disponible pour soutenir la réalisation d'enseignes et d'aménagements paysagers de qualité et à la plus-value paysagère pour les entreprises localisées le long de la route 138.

En 2017, un troisième volet s'est ajouté: la rénovation de bâtiments commerciaux. Doté d'une enveloppe supplémentaire de 90 000 \$, le Fonds permet maintenant aux entreprises de rénover leur façade, réaliser un aménagement paysager ou changer leur enseigne.

À ce jour, plus de 60 entrepreneurs ont entrepris une démarche pour réaliser des travaux concernant un ou plusieurs volets du Fonds. De ce nombre, 14 d'entre eux ont obtenu l'aide financière du Fonds, près de 50 000 \$ pour un levier qui a permis des investissements globaux de 163 900 \$.

De 2014 à 2017, certains entrepreneurs, en plus d'installer des enseignes ou de réaliser des aménagements paysagers, ont entrepris des travaux majeurs de rénovation sur leur bâtiment. En voici quelques-uns: Fenêtres Lefrançois à Château-Richer, la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix à Saint-Tite-des-Caps, le restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré et Spécibois à Château-Richer.

Plusieurs entrepreneurs ont bénéficié d'une aide professionnelle de Mme Mélissa Ennis, du Service d'aide à la rénovation, à la MRC de La Côte-de-Beaupré. Celle-ci accompagne les entrepreneurs dans leur démarche visant la réalisation de travaux de qualité à leur commerce et, s'assure que les projets déposés dans le cadre du Fonds répondent aux critères. Les professionnels oeuvrant dans les municipalités sont également de bons ambassadeurs et accompagnateurs auprès des entrepreneurs de leur territoire.

Les prochaines années s'annoncent prolifiques. Plusieurs projets devraient se réaliser, améliorant l'apparence des bâtiments, favorisant l'attractivité commerciale et augmentant les retombées économiques à la fois pour les entreprises et l'ensemble du territoire.

M. Claude Ménard, copropriétaire du restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré, en témoigne. Ayant rénové entièrement son bâtiment tout en réalisant des aménagements paysagers en façade de son restaurant, le restaurateur affirme que dès la fin des travaux, il a vu son chiffre d'affaires augmenter considérablement.

Souhaitons que d'autres entrepreneurs emboîtent le pas et bénéficient, à leur tour, de retombées économiques substantielles.

La mise en place du Fonds régional d'embellissement de la route 138 est une action précise qui permet de travailler de concert avec le milieu des affaires à la mise en œuvre du Plan paysage de la route 138, du schéma d'aménagement de la MRC de La Côte-de-Beaupré, du Plan d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et du Plan de développement durable des collectivités (PDCC).

Rappelons que pour les volets affichage commercial et aménagement paysager, la subvention maximale est de 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$. Pour le volet rénovation de bâtiments commerciaux, la subvention maximale est de 25 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 15 000 \$. Pour ces trois volets, un entrepreneur peut obtenir une aide maximale de 20 000 \$.

- 30 -

Source et information: Françoise Roy, chargée de projet
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com

Sites Internet

www.mrccotedebeaupre.com

www.developpementcdb.com

www.notrepanorama.com

SPÉCIBOIS

Avant les travaux



Proposition de travaux par la MRC



Travaux réalisés

